LES MIRACLES

DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

DÉFI PUBLIC

A LA LIBRE PENSÉE

GUÉRISON DE JULIETTE FOURNIER

PAR

E. ARTUS

Prix 25 centimes

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

1872

22500312168

DÉFI PUBLIC

A LA LIBRE PENSÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

57208

LES MIRACLES
DE
NOTRE-DAME DE LOURDES

DÉFI PUBLIC

A LA LIBRE PENSÉE

GUÉRISON DE JULIETTE FOURNIER

PAR

E. ARTUS

Prix 25 centimes

PARIS
VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

1872

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	welMOmec
Coll.	pam
No.	WB 880
	1872
	A79m

PRÉFACE

Nous vivons dans un siècle fatigué par ses crimes, ses infortunes et ses sottises. Abruti par la lecture des journaux, énervé par les arguties d'une philosophie absolument vide, il n'a plus la force de suivre une thèse quelconque depuis ses principes jusqu'à ses conséquences. Ayant abusé de la discussion, il est dégoûté du raisonnement.

A ces peuples que la controverse ne peut plus instruire, Dieu envoie des faits matériels et palpables portant avec eux-mêmes leur enseignement et leur conclusion.

Quel est le devoir de tout homme quand il se trouve en présence de quelqu'un de ces faits qui indiquent clairement aux intelligences dévoyées où est la vérité, aux volontés malades où est le remède et le salut? Son devoir est de proclamer ces faits et de leur rendre publiquement témoignage, afin que la lumière qui l'a éclairé et guidé lui-même, fasse aux autres le même bien.

C'est pour remplir ce devoir, que je publie aujourd'hui ces pages.

Au milieu de nos temps incrédules la Providence a placé deux fois sous mon regard la preuve vivante et le spectacle manifeste de ce surnaturel divin qu'il importe si essentiellement de montrer à toutes les âmes, à tous les cœurs, à tous les esprits.

Elle a d'abord mis sous mes yeux un livre extraordinaire, une histoire vraiment divine, qui m'a paru contenir avec une irrésistible puissance d'entraînement la forme de démonstration qu'il faut à ce siècle, un livre dont j'ai éprouvé par moi-même et par d'autres l'étonnante puissance de conversion.

Elle m'a, en second lieu, et après la lecture de ce livre, fait toucher, en quelque sorte, le surnaturel de mes mains, par une guérison miraculeuse survenue dans ma famille.

C'est sur ce livre que j'ai porté un défi public à la libre pensée, c'est ce miracle auquel j'ai considéré comme un devoir de rendre témoignage.

L'histoire de cet événement miraculeux et l'histoire de ce défi font l'objet du récit que je publie. Il m'a paru nécessaire de le proclamer devant les contemporains et de raconter à la postérité les actes de la puissance surnaturelle de Dieu se

manifestant parmi nous. Il m'a paru également très-utile et très-instructif de raconter la stratégie fort curieuse de la philosophie incroyante devant ces faits qui la renversent, et l'attitude de ses plus fiers représentants en présence du défi net et précis que leur a jeté au visage un chrétien, indigné de leurs mensonges, et qui a voulu peser dans sa main ce que ces gens avaient de sérieux et ce quils avaient de loyal.

E. A.

PREMIÈRE PARTIE

LA GUÉRISON

DE

JULIETTE FOURNIER

Pendant les tristes événements de 1870 notre famille, composée en grande partie de vieillards, de femmes et d'enfants, avait fui l'invasion Prussienne qui menaçait et devait bientôt désoler les environs d'Alençon, et elle s'était réfugiée à Bordeaux.

Nous y passâmes sept mois.

A tous les soucis que nous causaient les malheurs de notre pays vint se joindre durant ce temps un chagrin très-profond. Ma nièce, Mlle Juliette Fournier

agée alors d'environ quatorze ans, fut affligée d'une chorée assez grave qui ne tarda pas à aller grandissant et à atteindre rapidement les sources mêmes de la vie.

Quand l'armistice nous donna l'espérance que cette fatale guerre était enfin terminée et nous permit de retourner vers notre foyer, la maladie de la jeune fille avait pris de telles proportions qu'il fut jugé impossible pour elle de supporter les dix ou douze heures de chemin de fer qui séparent Alençon de Bordeaux.

Tandis que tout le reste de notre famille reprenait tristement le chemin de l'Orne, Mme Fournier, ma sœur, dut donc demeurer à Bordeaux avec son mari et ses trois enfants; car Ernest, l'aîné, enseigne de vaisseau, était venu les rejoindre vers cette époque et passer un congé avec eux. Le second enfant était Juliette; le troisième, un très-doux et très-pieux enfant de onze ans, qui se nommait Albert.

Après notre départ, la maladie s'aggrava. Ma sœur écrivait à peu près tous les jours à ma femme et chaque courrier nous apportait une douleur nouvelle. La chorée primitive s'était compliquée de phénomènes nouveaux et très-alarmants. Une atonie complète avait envahi l'estomac, et Juliette, dégoûtée de toute alimentation, ne mangeait plus que sur les pressantes instances de ses parents. Sa faiblesse était devenue extrême : elle ne pouvait se soutenir qu'avec le secours d'un bras ami; et encore était-elle forcée de s'asseoir après avoir fait péniblement trois ou quatre pas. Les muscles pulmonaires étaient attaqués. La respiration, de plus en plus difficile chaque jour, était entièrement impossible quand la malade es-

sayait de prendre la position horizontale. La pauvre enfant dormait assise sur son lit et non couchée. Enfin la paralysie avait envahi le côté droit. Telles étaient les phases, telle était la marche progressive du mal.

Ma malheureuse sœur, dont le cœur brisé se refusait à croire à la réalité et à voir l'évidence, accusait la science des médecins et consultait l'une après l'autre les plus grandes célébrités de Bordeaux. En premier lieu elle s'était adressée à M. Cogniet et, plus récemment, à M. Denucé. D'accord avec ses confrères, cet éminent praticien déclara : que le mal avait de profondes racines; qu'en tout état de causes ces natures de maladie, très-rebelles à la médecine, demandaient un temps très-long pour guérir ; et qu'en aucun cas il ne fallait compter sur une amélioration sensible, avant l'époque où ma nièce passerait de l'état d'enfant à celui de jeune fille. Juliette n'avait que quatorze ans et était fort débile.

En attendant il prescrivit, moins pour guérir le mal que pour l'empêcher d'augmenter, le bromure de potassium et le régime, tonique et fortifiant, de l'hydrothérapie.

*
* *

Les chaleurs commençaient à arriver. Mon beau-frère loua, aux portes de la ville, dans le hameau du Bouscat, une petite maison de campagne qui permettait de tenir habituellement Juliette au grand air, sous le feuillage épais d'un jardin. La pauvre malade y passait presque toutes ses journées.

Le traitement devant être long, ma sœur avait pris à l'établissement hydrothérapique de Bordeaux un certain nombre de cachets d'abonnement. Et comme

l'état nerveux de Juliette ne lui permettait absolument pas de supporter le mouvement de la voiture mouvement qui provoquait chez elle des crises violentes, on s'était procuré, pour la transporter, un tout petit âne, vieux et sage, qui depuis longtemps avait désappris à courir, si tant est qu'il eût jamais connu le galop ou le trot. Chaque jour l'innoffensif animal venait prendre Juliette pour la conduire, d'un pas paisible et doux, à l'établissement d'hydrothérapie. Le père, la mère, les frères marchaient à pied à côté de la jeune fille ; tout le monde, sur la route qui va de Bouscat à Bordeaux, connaissait ce groupe mélancolique, qu'on voyait régulièrement passer chaque jour vers une certaine heure de la matinée, et s'intéressait à cette famille affligée. L'aspect maladif de ma pauvre nièce était tel cependant, et frappait si vivement le regard, que mon beau-frère vit plus d'une fois les gens qui étaient à leur fenêtre ou sur le pas de leur porte secouer tristement la tête après que l'enfant était passée, et exprimer par un jeu de physionomie ou un geste de la main leurs douloureux pressentiments.

*
* *

Telles étaient les circonstances pénibles et les émotions douloureuses au milieu desquelles nous vivions, lorsque me tomba sous la main un livre écrit par un auteur dont le nom m'était tout à fait inconnu. Ce livre était intitulé : *Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre. Je n'avais entendu parler de ma vie ni de cette Notre-Dame, ni de Lourdes, ni de M. Lasserre. Et c'est absolument par hasard que je le pris à la bibliothèque pour l'apporter à ma femme, laquelle, après l'avoir lu, me dit qu'elle en avait été très-frappée et m'engagea à le lire aussi. Ayant été dérangé

cependant au moment où j'allais y jeter un coup d'œil, je cessai d'y penser, et je laissai durant quelques jours ce volume sur ma table, sans l'ouvrir, ignorant complétement, sauf par le mot que m'avait dit ma femme, s'il pouvait avoir le moindre intérêt.

Un soir, après m'être couché, je le pris machinalement afin de voir ce que c'était et d'en poursuivre quelques pages avant de m'endormir. Mon attention d'abord distraite et somnolente, ne tarda pas à être éveillée et intéressée, ensuite captivée au plus haut point et enfin complétement subjuguée par ce récit extraordinaire, par ce récit comme il n'en est point de semblable dans aucune littérature. Avec une douceur et une puissance surhumaines, ce livre éclatant de bonne foi, évident de certitude, irrésistible de logique, ce livre, rayonnant de lumière, s'empara de moi et devint mon maître. Une émotion inouïe m'avait pénétré tout entier; et, sans perdre une ligne, haletant et parfois plein de larmes, je lisais une à une toutes ces pages parmi lesquelles semblait passer de temps en temps le tout-puissant souffle de Dieu. Je ne fermai le livre qu'après avoir fini la dernière page. Et après l'avoir fermé, je ne le quittais pas, et je sentis, que ce livre étrange était désormais entré en moi-même, dans mon âme, dans ma pensée, dans mon esprit, dans ma vie.

Quelqu'un ayant ouvert la porte de ma chambre et voyant ma bougie à peu près consumée qui brûlait encore, ne put retenir un cri de surprise :

— Mais il est grand jour! me dit-on.

La nuit avait passé comme une heure.

Il était grand jour en effet. Il était grand jour aussi dans mon âme et une impérissable lumière s'était

levée dans mon cœur, celle d'une foi absolue en la sainte Vierge apparue à Lourdes, en ses bienfaits, en ses miracles.

L'espérance est voisine de la foi. Je pensai à ma nièce Juliette et j'espérai.

*
* *

Je me levai et j'écrivis deux lettres.

La première était adressée à M. Peyramale, curé de Lourdes.

Je le priais de faire expédier immédiatement une bouteille d'eau de la source miraculeuse de Lourdes, à Mme Fournier, à Bordeaux.

La seconde lettre était adressée à ma sœur elle-même :

« Ma chère Élisa, lui disais-je, puisque les médecins sont impuissants à guérir ta fille, adressons-nous plus haut que les hommes. Faisons un appel à la sainte Vierge. Elle est apparue il y a quelques années à une petite bergère de Lourdes, à Bernadette Soubirous, aujourd'hui Sœur de Charité. Elle a fait sortir de terre une source miraculeuse dont les eaux très-saintes ont, depuis cette époque, guéri un grand nombre de malades. J'écris aujourd'hui-même au curé de Lourdes pour qu'il t'envoie une bouteille de cette eau extraordinaire, et j'espère qu'elle t'arrivera au premier jour. Mais, avant ce moment, il importe que Juliette et toi, vous vous prépariez à recevoir la grâce merveilleuse que vous allez demander au ciel. Et tout d'abord, ma chère sœur, lisez le livre intitulé *Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre. C'est sous l'impression de cette étonnante histoire des Apparitions et des Miracles de Lourdes, que je vous

écris. A vous comme à moi, j'en suis sûr, elle donnera une foi ardente ; lisez donc et préparez-vous.

« Sans doute, Dieu est le maître de ses grâces ; et nous n'avons aucune certitude absolue d'être exaucés. Nous devons donc craindre. Mais je crois qu'à côté de cette crainte nous pouvons avoir une grande espérance ; et cette grande espérance, je l'ai.

« Permets-moi cependant à ce sujet une recommandation qui m'est inspirée, non certes par la crainte, mais par une pensée que tu comprendras aisément.

« Comme ton mari et ton fils Ernest ne sont pas dans des dispositions d'esprit à accepter de telles idées, comme ils sont tous deux très-arrêtés dans leur parti pris d'incrédulité, je crois inopportun de leur parler de ces espérances dont ils se railleraient indubitablement : ce qui pourrait vous troubler, et ce qui pourrait aussi ne pas contribuer à faire descendre du ciel cette bénédiction particulière et puissante que nous allons demander. Ne leur montre donc pas ma lettre et que tout ceci se passe entre nous. »

Ainsi qu'on le voit par ma lettre, M. Fournier, mon beau-frère, ancien capitaine de vaisseau, était un libre-penseur endurci et il avait coutume de hausser les épaules devant la simplicité des croyants. Mon neveu Ernest était dans des sentiments tout semblables. Le vieux et le jeune marin nageaient dans les mêmes eaux. Malgré ma recommandation, ma lettre leur fut montrée. Mon beau-frère ne fit aucune réflexion par respect pour la foi et l'espérance des êtres qu'il aimait ; mais il est inutile de dire que tout en laissant sa femme, sa fille et son plus jeune fils réciter librement leurs prières et leurs patenôtres, il ne prenait naturellement aucune part à ces pratiques et

à ces rêveries de dévotes. Mon neveu Ernest ne put même retenir la plume, et, en se gaussant philosophiquement de tant de candeur, le jeune enseigne de vaisseau trouva bon de glisser dans la première lettre qu'il m'écrivit les quelques mots suivants : « Malgré tout le respect que je te porte, je dois t'avouer, mon cher oncle, que ton eau claire m'inspire une confiance des plus médiocres. Notre pauvre Juliette est trop malade pour que j'aie envie de rire de quoi que ce soit. Je me borne donc à te dire tout simplement, mon bien cher oncle, que si Juliette est guérie en buvant de cette eau, je m'engage à crier au miracle et à le crier jusque sur les toits ; je m'engage même à aller plus loin : je m'engage à aller le crier jusqu'au confessionnal. Tu vois que je suis de très-bonne composition. Toi, tu parais croire avant de voir ; moi, je veux voir avant de croire. Je suis comme saint Thomas. »

*
* *

Dès qu'il avait reçu ma lettre, le bon curé de Lourdes l'avait transmise aux Missionnaires diocésains chargés de l'administration de la Grotte, mais par oubli, par négligence ou par toute autre cause, ils tardèrent assez longtemps à envoyer à Bordeaux l'eau de la célèbre Source. Ma sœur, ma nièce et mon neveu Albert avaient lu ensemble l'ouvrage de M. Henri Lasserre et leur foi était devenue aussi ardente que la mienne. Mon beau-frère Fournier et Ernest avaient entendu çà et là, assez inattentivement, la lecture de quelques pages ou de quelques paragraphes isolés, sans que ces fragments décousus eussent paru leur faire grande impression.

Cette impression, évidemment, ne pouvait résulter que d'une lecture suivie.

M. le curé du Bouscat venait voir assez souvent la petite malade. Il lui parlait de la bonté et de la puissance de la très-sainte Vierge; il insistait, lui aussi, sur le caractère irréfutable du livre de M. Lasserre, sur la certitude, si surabondante de preuves, de tous les faits qui y sont racontés; il l'entretenait de tous les miracles déjà accomplis par Notre-Dame de Lourdes, s'efforçant de la sorte d'exciter sa foi et de préparer son cœur.

Cette question de préparation à une si grande grâce préoccupait beaucoup la mère; au point que l'eau étant enfin arrivée, quelques jours se passèrent avant qu'on osât tenter l'épreuve redoutable. « Nous ne sommes pas dignes, » disait-on chaque jour. Et on priait avec ferveur pour le devenir. Peut-être aussi, la foi, si vive pendant qu'on lisait le livre étonnant dont j'ai parlé, défaillait-elle en d'autres instants. Peut-être encore, dans les secrets replis du cœur, craignait-on, sans se l'avouer, de voir se briser tout à coup contre quelque terrible déception l'espoir qui, depuis quelque temps, soutenait les courages et apaisait un peu les chagrins.

*
* *

Sur ces entrefaites, mon neveu Ernest avait quitté Bordeaux pour se rendre aux eaux de Vichy.

Le 13 juin cependant était l'anniversaire de la première communion de Juliette. Par une simple coïncidence, et sans aucune intention particulière, le lendemain de ce jour fut définitivement choisi pour demander à Notre-Dame de Lourdes, cette guérison dont la science humaine réduite à ses propres forces ne savait à peu près que désespérer. Du reste, il commençait à être temps de se hâter: depuis quarante-huit heures, Ju-

liette ne pouvait plus prendre aucune nourriture. M. le curé du Bouscat dit la messe pour ma nièce à l'autel de la sainte Vierge. La malade avait tenu à y assister et on l'avait transportée à l'église. Elle communia, ainsi que sa mère et Albert. Avec quelle ferveur, avec quel élan d'espérance, est-il besoin de le dire? Toute leur âme était en cet acte, dans lequel, par l'ardeur de leur foi et l'énergie de leur espérance, ils eussent voulu en quelque sorte faire violence à Dieu et le forcer d'intervenir.

Après la communion, ma sœur prit, d'une main émue, l'eau de Notre-Dame de Lourdes et la présenta à ma nièce, qui en but lentement quelques gorgées.

Un moment s'écoula, moment terrible, plein d'angoisses et d'anxiété. Oui, ce moment était terrible. Mais celui qui suivit fut plus terrible encore.

— Eh bien! ma fille? dit ma sœur.

Juliette était d'une pâleur effrayante.

— Eh bien, ma mère, rien n'est changé en moi, et je ne suis point guérie! répondit la malade en fondant en larmes.

La grâce invoquée n'était point descendue du Ciel ; et la prière à Notre-Dame de Lourdes n'avait pas été plus efficace que l'appel stérile que l'on faisait depuis six mois à la science des hommes.

Quel coup pour cette infortunée famille! et quel écroulement dans ces malheureux cœurs! Ma pauvre sœur était désespérée. Elle eut besoin de s'épancher et elle nous écrivit, nous racontant à quelle affreuse désolation avaient abouti tant de prières à Dieu, tant de supplications à la Vierge Marie ; « Et maintenant écrivait-elle, que vais-je devenir? Je suis à bout de forces et à bout de courage ; je vais ployer sous le faix et tomber, moi aussi. Ma vie est minée. Maigrie par le

chagrin, j'ai l'air d'un spectre ; mais tout cela n'est rien à côté de ma fille : elle n'a pas un moment de relâche, elle se plaint sans cesse. Depuis deux jours elle ne prend plus rien. Priez pour nous, ma bonne Maria. Nous sommes bien malheureux ! Encore une fois, qu'allons-nous devenir ? »

Cette lettre de ma sœur, écrite le matin sous la première impression de sa douleur, pouvait nous faire pressentir comment avait pu se passer au Bouscat la journée entière du 14 juin. Les heures y furent longues et endolories. On parlait peu. Par moments, on tentait de s'entretenir de choses banales. Chacun évitait de faire allusion à la scène qui avait suivi la Messe et de rappeler par un mot quelconque l'unique pensée, l'inexorable déchirement qui était au fond de tous les cœurs.

La nuit vint : et il fallut songer, sinon à dormir, du moins à se coucher. Juliette était dans son lit, non point couchée, mais assise, ainsi que je l'ai dit plus haut.

On fit la prière du soir ; ma sœur s'agenouilla, ainsi qu'Albert. Le père rentra alors dans sa chambre, comme c'était sa coutume, quand les femmes et l'enfant commençaient la prière. Ces essais d'eau de la sainte Vierge l'avaient d'ailleurs fort peu intéressé. Quelqu'absurde et ridicule que fût à ses yeux l'espoir dont on s'était bercé autour de lui, quelque vaines que lui semblassent ces prières et ces messes, il avait laissé faire, voyant au moins à tout cela l'avantage d'occuper l'esprit de sa femme et de sa fille. Il les voyait si malheureuses, il était lui-même si malheureux, qu'il n'avait pas eu le courage de les troubler dans cette foi naïve qui était, après tout, un soulage-

ment et une consolation pour ces êtres si chers. La déception du matin, qu'il avait sue, avait peut-être fait naître en son cœur quelqu'irritation contre toutes ces chimères, qui n'avaient apaisé la douleur pendant quelques jours que pour la rendre ensuite plus intolérable et plus profonde. Mais, ne voulant pas affliger encore ceux qui souffraient tant déjà, en leur faisant toucher du doigt, par cette pénible expérience, combien leur foi était vaine, il s'était tu, et son cœur, excellent et dévoué, avait imposé silence à son esprit.

Absorbé dans sa douleur, il se coucha, et comprenant bien qu'il ne pouvait de longtemps fermer l'œil, il se mit à lire son journal ordinaire, *la Gironde*, qu'il avait l'habitude de faire acheter tous les soirs.

*
* *

Juliette, sa mère et Albert avaient terminé la prière. Tous étaient tristes, Juliette était recueillie. Après la prière, elle voulut encore dire une dixaine de chapelet. Pendant que les grains glissaient entre ses doigts et que ses lèvres répétaient doucement la Salutation angélique, une pensée sembla l'envahir peu à peu et donner à sa physionomie quelque chose de cet éclat particulier, de ce rayonnement fugitif que l'on remarque par instants chez les malades qui souffrent depuis longtemps. Ce symptôme signale souvent l'invasion d'une fièvre ardente.

Quand elle eut fini la dixaine de chapelet, Juliette tourna vers sa mère son visage, où le sang commençait à affluer. De sa main amaigrie, elle montra sur un meuble la bouteille venue de Lourdes.

— Maman, dit-elle, donne-moi de cette eau. Je suis sûre que je vais guérir.

Ma sœur avait toujours présente à l'esprit l'épouvantable déception qui avait eu lieu quelques heures auparavant, et elle ne voulait pas, en caressant un vain espoir, exposer sa fille à une seconde crise de cette nature.

— Mais, ma pauvre enfant, répondit-elle, si la sainte Vierge avait voulu te guérir, elle l'aurait fait ce matin.

Juliette insista.

— Mais, au moins, attends à demain, et repose-toi cette nuit, reprit la mère.

— Moi, dit Juliette, je suis certaine de guérir ce soir! Donne-moi de l'eau.

Albert s'était agenouillé et priait avec une telle ferveur qu'il en était tout transfiguré.

— Maman, dit-il, donne-lui de cette eau! Et moi aussi, j'en suis sûr, elle va guérir. Maman ! maman ! ma sœur va guérir.

Mme Fournier se leva et alla prendre la bouteille.

Il y eut un moment de silence pendant lequel on n'entendait que la respiration courte et embarrassée de la malade.

La mère versa l'eau de Lourdes dans un verre et le présenta à Juliette. Celle-ci, après avoir fait un grand signe de croix, but lentement et jusqu'à la dernière goutte cette eau qui lui semblait sacrée ; puis, posant à côté d'elle le verre vide, elle leva les yeux au ciel et aspira l'air avec avidité.

Et la poitrine se souleva, se dilata et en quelque sorte s'épanouit. L'air venait d'entrer tout à coup, sans difficulté et sans résistance, dans les poumons devenus libres.

En entendant cette longue et puissante respiration

succéder brusquement à l'espèce de râle pénible dont le bruit sinistre les désolait depuis tant de mois, la mère éprouva un frémissement intérieur extraordinaire.

— La sainte Vierge me guérit! s'écria Juliette. Donne-moi un linge, je veux me laver et me baigner la poitrine, le côté, et toutes les parties malades.

Malgré l'évidence de ce qui s'accomplissait sous ses yeux la mère troublée, bouleversée, terrifiée, et pourtant bien heureuse, la mère, n'ayant pour ainsi dire plus de tête, hésita un instant à permettre ces ablutions d'eau froide à une malade qu'on ne cessait journellement d'envelopper, en plein mois de juin, de vêtements chauds et de flanelles épaisses.

Mais Juliette insista, se cramponnant au vœu qu'elle venait d'exprimer comme on se cramponne à la vie. Il fallut céder, et céder vite. On la déshabilla.

— Maman, s'écria-t-elle en se frottant partout avec cette eau, toutes mes douleurs disparaisseut! toutes! toutes! les unes après les autres! Je les enlève comme avec une éponge.

La maladie tout entière avait en effet disparu pour ne plus revenir.

Sur la fin de cette scène le petit Albert s'était précipité à la porte et dans les corridors en criant à tue tête : — Juliette est guérie, Juliette est guérie !

Ne distinguant pas les paroles, M. Fournier saute au bas de son lit et accourt, sa *Gironde* à la main, pour voir ce que c'était que ce vacarme. En entrant dans la chambre, il voit Juliette qui lui tend les bras et qui lui dit :

— Papa, la sainte Vierge m'a guérie.

— Guérie! balbutie le père en laissant tomber son journal, guérie!

Le vieux marin avait assisté en sa vie à de terribles périls : mais jamais il n'avait reçu un coup aussi fort que celui que lui donna la voix claire et douce de sa fille lui disant et lui répétant :

— Papa, tu le vois bien, la sainte Vierge m'a guérie.

Aux cris d'Albert, toute la maison, tous les domestiques étaient accourus. L'étonnement d'un tel prodige, la joie, la stupeur remplissaient toutes les âmes. Qui décrira de telles scènes? Ce n'est pas moi qui l'essayerai.

On fit cependant sortir tout le monde. M. et Mme Fournier restèrent seuls auprès de leur enfant.

— Ma petite Juliette, lui dit le père, tu vas dormir.

— Oui, papa, répondit-elle ; je vais dormir.

Elle s'étendit, non sans délices, dans ce lit où depuis tant de temps elle n'avait pu que s'asseoir, et elle entra dans un doux et profond sommeil.

Ni le père ni la mère ne se couchèrent. Ils passèrent la nuit à regarder dormir leur fille et à écouter sa respiration paisible. Ils n'échangeaient point une parole ; mais de temps en temps M. Fournier, levant les yeux sur sa femme, laissait voir son visage tout inondé de larmes, larmes sacrées, que Dieu attendait et qu'il bénissait. Ne plaignons pas ceux qui pleurent ainsi.

*
* *

Au matin Juliette s'éveilla, comme elle s'était endormie, dans la plénitude de la santé. Toute douleur, toute gêne, toute souffrance, même légère, avaient disparu. La guérison était radicale. Elle ressentait cependant un certain malaise, qu'elle n'éprouvait plus de-

puis longtemps, je veux dire des tiraillements d'estomac occasionnés par une faim violente, qui demandait impérieusement à être satisfaite. Elle se leva et déjeuna d'un grand appétit. Puis, elle partit avec sa mère pour Bordeaux d'où elle revint à pied, toute chargée de fleurs pour la chapelle de la sainte Vierge. Les personnes qui, du Bouscat à Bordeaux, l'avaient vue si souvent passer, assise sur sa lente et pacifique monture, ne pouvaient en croire leurs yeux.

Le docteur Dénucé constata avec stupeur cette guérison extraordinaire, dont on lui raconta tous les détails.

Craignant pourtant quelque rechute, et en tout cas, afin de consolider la guérison, il ordonna de continuer le traitement, mais on se garda bien de lui obéir, et tout remède fut immédiatement supprimé. Toutefois, comme on avait pris et payé un certain nombre de cachets d'hydrothérapie, comme, après tout, Juliette, quoique guérie, était encore faible et ne pouvait que se trouver bien de ces douches toniques et fortifiantes comme la promenade à âne était d'ailleurs une distraction et un excellent exercice, ma sœur jugea bon d'épuiser au moins l'abonnenement qu'on avait pris à l'établissement hydrothérapique. Si triste, hélas! et si navrant jusque-là, le petit voyage sur l'âne allait être désormais pour Juliette une distraction quotidienne, et une partie de plaisir. Juliette n'eut besoin de personne pour se mettre en selle et monta prestement sur le paisible animal qui avait coutume de la porter. Au moment où elle s'élança, ses parents, demeurés un peu en arrière, la félicitèrent de son agilité.

Mais il advint un fait singulier.

A peine sentit-il la jeune fille sur son dos, que cet

âne si doux qui venait, quelques instants auparavant, de promener le petit Albert, cet âne, jusqu'alors si pacifique, fut saisi par une agitation extraordinaire et par une fureur soudaine. Il rua, se cabra, se dressa, et, se refusant net à porter l'enfant, il la jeta violemment à terre et prit une course folle, entraînant après lui la malheureuse Juliette, dont le pied, enchevêtré dans l'étrier, finit heureusement par se dégager de lui-même. L'enfant, tout ensanglantée, était à demi morte de terreur. Ses parents accoururent dans une angoisse inexprimable, et la relevèrent. Les contusions étaient sans gravité et l'enfant ne s'en ressentit pas. Mais on renonça à retourner à l'hydrothérapie et aux sources humaines. La leçon avait été comprise : et, à tort ou à raison, elle parut aussi claire que si elle eût été donnée par l'ânesse même de Balaam.

*
* *

Mon beau-frère m'écrivit, et nous nous donnâmes tous rendez-vous à Lourdes pour remercier la sainte Vierge à son célèbre sanctuaire. Je partis aussitôt.

Le cœur droit et loyal du commandant Fournier ne pouvait pas ne pas tirer de cette miraculeuse guérison la conclusion qu'elle comportait. Il m'avait précédé à Lourdes, avec tous les siens, et je le trouvai qui m'attendait à la gare. Avec quelle effusion nous nous revîmes, après tant de peines et tant de joies! Ce fut mon cher beau-frère qui me conduisit lui-même à la Grotte sainte....

Le lendemain nous nous faisions tous consacrer enfants de Marie. Je ne puis sans émotion penser à ce beau jour. Dieu rend heureux dans ce monde ceux qui se donnent à lui de tout leur cœur, de tout leur

esprit, de toute leur âme. J'essayai de me donner de la sorte.

Quant à Ernest, qui manquait à cette fête, j'appris peu de temps après qu'il avait tenu sa parole et qu'il était allé aussi au confessionnal.

DEUXIÈME PARTIE

LE DÉFI PUBLIC

A

LA LIBRE PENSÉE

« Ces événements, pensais-je en moi-même, ne sont point faits pour nous seuls, et notre devoir désormais est de travailler à répandre la vérité, à lui rendre hautement et publiquement témoignage, et à la servir sous toutes les formes qu'il nous sera possible d'employer. Au point de vue de notre cœur la guérison de Juliette est un point d'arrivée ; au point de vue de l'activité et de la direction de la vie, elle doit être un point de départ.

Dès le premier moment et avant même notre pèlerinage à Lourdes, j'avais écrit au journal l'*Univers* une lettre dans laquelle je rapportais très-sommairement la guérison de ma nièce. Je m'étais borné à relater le fait médical, mais sans entrer en ces détails intimes dans lesquels tout à l'heure mon souvenir s'est complu, et que je ne connaissais pas encore. Je ne les appris, pour une grande partie, qu'en revoyant mon beau-frère et ma sœur. L'*Univers* publia ma lettre dans son numéro du 28 juin 1871. Elle ne tarda pas à être reproduite par plusieurs journaux religieux et à avoir un certain retentissement. Tout naturellement la libre pensée s'amusa fort de cette guérison à l'eau claire et nia de parti pris ce fait singulier, qui troublait sa quiétude et gênait sa philosophie.

Je suivais avec une très-curieuse attention cette stratégie des incroyants; et ce n'est point sans quelque stupeur que je voyais, quand ils étaient ainsi placés en face d'un fait précis et facile à vérifier, avec quel soin extraordinaire, ces fiers sectateurs du libre examen se refusaient à examiner. Des mots sonores, des thèses philosophiques sur l'impossibilité du Miracle, des négations, des haussements d'épaules, c'est tout ce que produisirent les adversaires du Surnaturel. Aucun d'eux ne parut aborder la pensée de venir voir la personne guérie, d'interroger les médecins, de s'informer auprès des très-nombreux témoins qui auraient pu attester la vérité du fait, ou en établir l'imposture. Cela me frappa beaucoup et me fit quelque peu sourire.

Mais ce qui me frappa aussi et, loin de me faire sourire, excita en moi une impression des plus douloureuses, ce fut de voir combien cette misérable stratégie de la libre-pensée avait d'influence pour

étouffer la vérité ; combien elle était puissante auprès de la multitude qui lit les journaux et qui, malheureusement, prend au sérieux toutes ces sottises imprimées, toutes ces thèses cent fois réfutées, mais données comme l'évidence, toutes ces négations impudentes des faits les plus incontestables et les plus solidement établis. La foule, qui ne peut pas faire d'enquête, qui n'a pour cela ni le temps, ni l'argent, s'en rapporte à son journal. Elle s'imagine en son honnêteté que l'écrivain qui lui parle a fait cette enquête consciencieuse. Derrière la tranchante affirmation du publiciste ou sa négation dédaigneuse, elle suppose naïvement un examen sérieux, une étude quelconque de la question, un certain respect de la vérité, une certaine bonne foi, un certain honneur intellectuel.

Or, faut-il le dire, en supposant cela, elle se trompe presque toujours.

Dans la plupart des cas, ces éducateurs ordinaires de la multitude n'ont rien examiné et ne parlent que d'après leurs passions. Sûrs de la confiance des lecteurs, ils en abusent et mentent sans pudeur. Mensonges funestes qui corrompent l'esprit des malheureuses foules au point de produire à la longue des peuples sans foi ni loi, des peuples comme ceux que nous voyons !

J'avais appris que la presse irréligieuse avait, un an ou deux auparavant, trouvé sage de pratiquer la tactique que je viens de signaler vis-à-vis de ce livre extraordinaire dont j'ai parlé plus haut et qui avait eu sur ma vie et sur celle des miens une influence si considérable.

*
* *

M'étant parfaitement rendu compte de cette attitude

de la libre-pensée, il me vint à l'esprit de forcer jusque dans leurs derniers retranchements les adversaires du Surnaturel, d'écarter brusquement par un coup droit toute leur phraséologie et de les mettre, comme l'on dit, au pied du mur.

L'ouvrage de M. Henri Lasserre, *Notre-Dame de Lourdes*, me parut fournir pour cela une admirable occasion que je m'étonnais d'avoir été le premier à saisir.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je n'avais nullement à cette époque l'honneur de connaître le consciencieux historien dont l'œuvre m'avait subjugué. Nous n'avions même aucune relation commune. Son nom et son livre étaient les seules choses que je savais de lui ; mais cela importait peu : et quoique j'allasse entamer une affaire qui l'intéressait à un haut degré, je mis une sorte de fierté à ne pas lui demander son avis et à ne le point consulter. Ce que je voulais faire, il ne devait l'apprendre que comme le public, c'est-à-dire par la voie des journaux.

Je mis donc à exécution la pensée qui m'était venue et je le fis par une seconde lettre que j'adressai à l'*Univers* et qui fut publiée par ce journal dans le numéro du 26 juillet :

Voici cette lettre que je datai de Paris où j'étais alors et où je demeure une grande partie de l'année.

« Ce 23 juillet 1871.

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous avez bien voulu insérer dans votre numéro « du 28 juin dernier une lettre relatant la guérison

« miraculeuse de Mlle Juliette Fournier, ma nièce.
« Cette lettre a fait quelque bruit autour de moi, et
« pour répondre aux incrédules ou aux railleurs, j'ai
« pris un parti que je vous demande la permission de
« soutenir et de justifier en quelques mots.

« L'Internationale et ses adhérents publient en
« France nombre de journaux qui ont la prétention
« d'être l'expression du progrès. Or, ils sont la néga-
« tion absolue de toutes les idées civilisatrices en
« honneur chez nos pères. Et ce qu'ils prêchent, en
« réalité, c'est la démoralisation complète des masses
« pour un résultat qu'il n'est pas difficile d'indiquer :
« en flattant les mauvaises passions, ces messieurs se
« font une popularité facile, qui les porte à toutes les
« fonctions électives, depuis le conseil municipal jus-
« qu'à la Chambre des Députés.

« La religion catholique étant la seule digue qui
« puisse leur faire obstacle, ils la combattent par tous
« les moyens et en font une vieillerie absurde, dont
« ils soutiennent qu'il faut éloigner les enfants, si
« l'on veut élever leur intelligence au niveau du pro-
« grès. Ces feuilles, qu'on ne peut lire sans dégoût et
« sans une colère mêlée de tristesse, s'introduisent
« partout, et jusque dans les lycées, où elles corrom-
« pent le cœur des enfants, dont elles faussent en
« même temps l'esprit.

« Si les catholiques ne se lèvent pas pour affirmer
« leur foi en Notre-Seigneur et la très-sainte Vierge,
« pour dire que nous sommes tous *individuellement*
« dans la main de Dieu, et que, hors de lui, il n'y a
« que trouble et perdition, comment, hélas! notre
« France, si cruellement éprouvée, traversera-t-elle
« les convulsions effroyables qui nous menacent d'un
« dernier bouleversement?

« Dans cette conviction, monsieur, considérant que « la classe ouvrière, retenue dans les usines, les ate- « liers, les magasins, n'a ni le temps ni les moyens « d'approfondir ces graves questions, et persuadé qu'il « importe de lui fournir les preuves matérielles que « Dieu met chaque jour dans nos mains, et ne pas « craindre d'engager sa responsabilité, *je porte publi-* « *quement à mes contradicteurs le défi suivant :*

« Dans un volume publié par M. Palmé, M. Henri « Lasserre raconte que la sainte Vierge est apparue « en 1858, à Lourdes, à Bernadette Soubirous ; qu'une « Source a pris naissance devant des milliers de per- « sonnes, à l'instant où cette jeune fille a creusé la « terre de la main sur l'ordre de l'Apparition, que « cette Source n'a pas tardé à produire plus de cent « mille litres par jour et que depuis lors *beaucoup de* « *malades reconnus incurables ont été instantanément* « *guéris par l'usage de l'eau de cette Source*[1].

« *J'offre donc de parier une somme minimum de dix* « *mille francs* (j'accepterai tout autre chiffre plus con- « sidérable), que tous les prodiges racontés par M. H. « Lasserre sont absolument vrais. Et comme, en vue « du but que je viens d'indiquer, il importe que l'en- « quête ne dure pas des mois entiers, *je propose de* « *choisir* DEUX *faits entre tous :*

« 1° Mme veuve Rizan, de la ville de Nay, paralysée « depuis 1834, était le 16 octobre 1858 arrivée, au dire « de M. Subervielle, son médecin, au terme de ses « souffrances ; son corps n'était qu'une plaie, elle de- « vait mourir dans la nuit. Au point du jour on fait

1. J'ai pensé qu'il m'était permis de changer quelques mots à la première rédaction de ce passage afin de mieux préciser les faits.

« usage de l'eau de Lourdes; la guérison, j'allais écrire « la résurrection, fut instantanée et radicale. Mme Ri- « zan ne ressentit plus aucune douleur pendant les « longues années qui suivirent sa guérison ; elle vivait « encore il y a fort peu de temps.

« 2° Mlle Moreau de Sazenay, de la ville de Tartas, « avait un œil complétement perdu, l'autre fort ma- « lade ; les oculistes avouaient leur impuissance, et ils « désespéraient. Cette jeune fille imbiba d'eau de la « Source miraculeuse un linge de toile qu'elle plaça « sur ses yeux : elle s'endormit et se réveilla complète- « ment guérie. Elle n'a pas eu, depuis, le plus léger « mal d'yeux. Mlle de Sazenay est aujourd'hui « Mme d'Izarn de Villefort.

« On pourra choisir DEUX autres miracles si ceux- « là ne satisfont pas ; je n'ai pas de préférence. Quant « à moi, je les affirme, et à côté de mon affirmation, « je n'hésite pas à engager mon argent! Nous ver- « rons ce que les libres-penseurs mettront à côté de « leurs négations.

« S'il faut tout dire, je crois, Monsieur, que nos « fiers libres-penseurs feront la sourde oreille et que, « continuant à m'accuser de folie ou d'absurdité, ils « se garderont de mettre en gage leurs billets de ban- « que. C'est d'ailleurs le seul parti qui les serve, car « à côté de la question d'argent il y a la question d'in- « fluence ; or, ils savent qu'une enquête les perdrait « que la vérité du Miracle serait établie, et, par « suite, qu'ils seraient convaincus d'ignorance ou de « mauvaise foi.

« S'ils sont ignorants, cette lettre est un motif pour « eux de chercher la vérité ; s'ils sont de mauvaise foi, « il faut qu'on le sache.

« Si quelqu'un veut tenir le pari, je prends l'enga-

« gement d'en verser le produit dans la caisse de « Sociétés de charité de mon choix.

« Quoi qu'il puisse arriver, je n'ai qu'un seul désir : « c'est que les personnes qui ne voudraient point « croire lisent le volume de M. Lasserre : *Notre-Dame « de Lourdes*, car je suis persuadé que, de cette lecture, « ils ne sauraient tirer intacte ou leur bonne foi ou « leur incrédulité.

« E. Artus fils, »

« 21, rue de la Ferme-des-Mathurins (Paris). »

*
* *

« Si le Miracle est impossible, comme le dit la philosophie incroyante, ajoutais-je en envoyant cette lettre aux journaux, si le Miracle est impossible, il est évident que tous les miracles relatés par l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes* sont faux, et qu'il n'en est aucun qui puisse soutenir la discussion.

« Si, au contraire, un seul des miracles racontés par M. Lasserre est démontré vrai, alors même que l'historien se serait trompé sur tous les autres, la thèse de la libre-pensée est renversée radicalement.

« Telle est la vraie situation de la question. Elle est tout entière dans l'existence du Surnaturel et dans les faits matériels qui attestent son action parmi nous. Elle n'est nullement dans l'infaillibilité plus ou moins grande de l'historien.

« Aussi m'a-t-on accusé de faire une situation des plus favorables à l'incrédulité en lui demandant de renverser seulement deux de ces guérisons extraordinaires. « Quelque consciencieuse et loyale que soit « une œuvre, m'ont fait observer des esprits graves,

« quelque soin qu'un auteur ait mis à ses recherches, « il pourrait, malgré sa bonne foi et malgré tous ses « efforts, s'être trompé en certains détails, et même « s'être trompé plusieurs fois. Aussi, pour être sim- « plement prudent, auriez-vous dû faire porter l'en- « quête sur dix ou douze de ces faits miraculeux ; sur « six ou sept, si vous vouliez être très-large envers les « adversaires ; et au moins sur quatre ou cinq, si vous « vouliez vous réduire à l'indispensable. » Malgré ces reproches, peut-être mérités, et quoique je me garde bien de confondre la question d'un livre, écrit de main d'homme, et la question du Surnaturel, émané de Dieu, je juge bon de maintenir le minimum que j'ai fixé tout d'abord. Plus je lui fais en ce moment la partie belle, plus la libre-pensée sera, je l'espère, vaincue honteusement et confondue sans retour. »

*
* *

Au défi que l'on vient de lire, un M. de Marcadeau, collaborateur du journal *Les Pyrénées*, répondit hardiment en donnant un démenti formel et des plus précis à l'origine miraculeuse de la Source. Il le prit même sur un ton assuré dont l'arrogance allait jusqu'à la grossièreté d'expression :

« Je suis du pays, Monsieur,— m'écrivit-il, dans une « lettre qui fut aussitôt rendue publique et qui fut re- « produite par les feuilles religieuses et aussi par un « certain nombre de journaux incrédules, très-heu- « reux de voir relever si fièrement le défi que j'avais « porté ; — je suis du pays. Aussi permettez-moi d'affir- « mer hautement que tout cela n'est qu'*un mensonge*.

« En affirmant de pareilles choses, vous faites plus « de mal à la Grotte de Lourdes que vous ne croyez,

« car chacun sait bien dans le pays que la Source exis-
« tait avant l'Apparition (si Apparition il y a eu); seu-
« lement, *l'eau s'échappait par plusieurs fissures du ro-*
« *cher* ; *ce n'est qu'après l'Apparition que les eaux ont été*
« *recueillies pour n'en faire qu'une seule et même source.*

« Je vous somme donc, Monsieur, de tenir votre
« pari, en faisant déposer les 10 000 francs chez M. Du-
« four, notaire, boulevard Poissonnière, n° 15, à Paris.
« Sur avis de M. le notaire du dépôt de vos 10 000 fr.,
je m'engage à déposer pareille somme.

« Permettez-moi en même temps, Monsieur, de
« vous avertir que si vous ne tenez pas votre pari, je
« me réserve le droit de dire que vous n'êtes que des
« *blagueurs* et des *charlatans*.

« En attendant le plaisir de gagner vos 10 000 fr.,
« veuillez agréer, etc.

« V. DE MARCADEAU.

« Collaborateur du journal *Les Pyrénées*,
« rue de la Raillière, 1, à Cauterets. »

*
* *

Je me considérai comme très-heureux de voir enfin ce débat public s'engager, quoiqu'il me fût pénible de ne trouver en face de moi qu'un homme dont l'insolence de parole, peu d'accord en cela avec la signature de la lettre, n'était guère faite, à mon avis, pour faire pressentir un gentilhomme.

Bien qu'il me parût bon de relever de telles inconvenances de discussion, ce n'était là qu'un détail de forme. Le pari étant tenu, l'essentiel était d'en bien déterminer la portée et le caractère, et de ne pas le laisser rétrécir en quoi que ce soit. Il fallait que l'en-

quête sur les événements fût complète, définitive, sans appel ; il fallait qu'elle comprît toute la question, telle que je l'avais posée ; il fallait qu'elle fermât toute fausse porte et tout faux-fuyant ; il fallait enfin qu'elle eût une autorité irrésistible par la notoriété éclatante et l'honnêteté des juges appelés à la faire et à en proclamer le résultat. Ayant eu l'heureuse fortune de mettre la main sur un libre-penseur, plus hardi que ceux qui ne font que se livrer à d'oiseux débats, j'entendais profiter d'une pareille occasion et en user dans toute sa plénitude.

Dissimulant mal, sous la leçon un peu dédaigneuse par laquelle je débutais, la joie intime que j'éprouvais, j'écrivis donc immédiatement à M. de Marcadeau deux lettres que je fis publier et que, à cause de quelques redites, je réunis ici en une seule. Je pris même la précaution d'adresser la première de ces lettres par un pli chargé, tant je craignais de perdre ce précieux adversaire. Cette précaution devait, sans que je pusse m'en douter, amener par la suite un incident des plus singuliers et des plus imprévus. Il viendra en son temps. Je répondis à M. de Marcadeau dans les termes suivants :

« *A M. V. de Marcadeau, à Cauterets.*

« Monsieur,

« J'ai coutume de n'avoir affaire qu'à des gens bien « élevés, et il n'est guère dans mes habitudes de ré- « pondre autrement que par le dédain et le silence aux « grossièretés de langage. Avec qui m'accuse d'erreur, « je suis toujours prêt pour la loyale discussion et pour « l'impartial examen ; mais j'ai toujours évité, pour ma

« dignité propre, toute contestation et toute dispute « avec les hommes sans éducation, avec ceux qui, « comme vous, Monsieur, paraissant ignorer également « ce que c'est que la bonne foi et ce que c'est que la « bonne compagnie, appellent « mensonge » toute thèse « de leur adversaire, et, entrant dans la controverse « comme dans un estaminet de bas étage, se croient « permis d'ouvrir un débat avec d'honnêtes gens par « les gros mots de « blagueurs » et de « charlatans. »

« Aussi, Monsieur, serais-je étonné de me voir la « plume à la main pour vous écrire, si je n'avais pré- « sentes à l'esprit des considérations plus hautes qui « me font à votre égard déroger à mes habitudes.

« Je maintiens donc vis-à-vis de vous, comme vis- « à-vis de tout autre, le pari que je n'ai ouvert que « pour provoquer un débat public et solennel d'où la « vérité sortira triomphante. Aussi importe-t-il dès à « présent, Monsieur, de bien préciser clairement les « termes et les conditions du pari, afin que, acceptées « à l'avance par les deux adversaires, elles soient la loi « des parties, et qu'il ne puisse y avoir ensuite de con- « testations possibles.

« Ces conditions, Monsieur, les voici :

« Le point de départ de la discussion sera, le texte « même du livre de M. Henri Lasserre, et ce texte seu- « lement.

« Comme pourtant, malgré toutes les précautions « prises par l'auteur, il pourrait s'être glissé dans un « récit d'environ 500 pages quelques inexactitudes de « détail, ainsi qu'il arrive dans tout travail historique, « aussi consciencieux et savant que soit l'historien, il « est bien évident qu'il ne suffirait pas et ne pourrait « suffire de rendre douteux un fait unique ou secon- « daire pour avoir gagné le pari. Il faudrait établir

« clairement et officiellement la fausseté radicale de « deux ou trois faits principaux racontés par l'auteur « de *Notre-Dame de Lourdes*, et classés par lui dans « l'ordre miraculeux, tels, par exemple, que les gué- « risons soudaines de *Henri Busquet*, de *Mme Rizan*, de « *Mlle Moreau*, de *Sazenay*, de *Justin Bouhohorts*, de « *Jules Lacassaigne*, de *Catherine Latapie Chouat*. C'est « pour cette raison, Monsieur, que, dans ma lettre « publique du 23 juillet, j'ai tenu à comprendre dans « le débat au moins DEUX de ces cures merveilleuses. « Et si je les détermine ainsi parmi celles que je viens « de citer, c'est parce que M. Henri Lasserre déclare « les avoir vérifiées, non-seulement sur des documents « écrits, mais par lui-même et par sa propre enquête, « ce qui leur donne, à mes yeux, le caractère d'une « certitude absolue.

« Tout homme de bonne foi reconnaîtra que le fond « même de la question et l'unique intérêt de l'enquête « sont dans le principe et dans l'ensemble du livre, « c'est-à-dire (y eût-il par malencontre quelques er- « reurs secondaires) dans la réalité même de ces évé- « nements extraordinaires, que M. Lasserre appelle, « très-justement selon moi, surnaturels et miraculeux.

« Ne pensez pas, Monsieur, que je veuille éluder le « débat sur l'origine miraculeuse de la Source : tout « au contraire, je l'accepte pleinement. Je sais, Mon- « sieur, que, bien que tous les journaux du pays fus- « sent en émoi depuis douze ou quinze jours au sujet « de l'Apparition et ne s'entretinssent que de la Grotte, « vous n'en citerez *pas un seul* qui, en la décrivant, « ait parlé de source avant le 25 février 1858, jour où « elle commença à sourdre sous la main de Berna- « dette en extase. Je sais, Monsieur, que vous ne pro-

« duirez avant ce moment *aucune lettre privée ayant*
« *date certaine* et relatant en ce lieu l'existence d'une
« fontaine. Je sais qu'à la délibération du conseil mu-
« nicipal de Lourdes, je sais qu'à la lettre du maire à
« M. Filhol, qualifiant l'une et l'autre la Source de
« *récemment découverte*, vous n'opposerez *absolument*
« *aucune pièce officielle*, *aucun document écrit*, rien de
« sérieux, en un mot. Mais je sais également, Mon-
« sieur, que la même bonne foi philosophique qui
« niait la Source plus d'un mois après qu'elle avait
« surgi, et, dans l'*Ere impériale* du 10 avril, appelait
« *une mare* ces eaux jaillissantes, ne craindrait pas
« davantage d'affirmer aujourd'hui, avec la même au-
« dace, qu'il y a toujours eu là une fontaine. Et j'ai
« trop la connaissance de la faillibilité humaine pour
« ne pas être parfaitement assuré que, sur une ques-
« tion en laquelle le fanatisme irréligieux se croit
« tout permis et avec un enjeu de dix mille francs, il
« serait aisé de trouver des témoins pour déposer,
« malgré toutes ces évidences, que de temps imméma-
« morial les eaux coulaient en cet endroit.

« Et pour n'en citer qu'un exemple, Monsieur, n'af-
« firmez-vous pas vous-même, dans votre lettre, que
« les travaux faits depuis cette époque ont consisté à
« réunir des filets d'eau sortant du rocher par plu-
« sieurs fissures, alors qu'il est matériellement facile
« de vérifier à l'heure présente, sur les lieux mêmes:
« — que la Source est unique, — qu'elle jaillit du ro-
« cher par un seul orifice, — et que les travaux par
« lesquels on a déblayé la terre ont eu précisément
« pour objet, d'un côté, de remonter jusqu'au roc,
« pour y bien constater cette unique origine de la
« Source miraculeuse, et d'autre part, de diviser ce
« jet puissant entre les trois tuyaux et la piscine, pour

« la plus grande commodité des pèlerins. Et je me « dis que si l'état des lieux, que toute le monde peut « examiner, n'était pas là pour réfuter net une telle « assertion et la réduire à sa valeur, c'est-à-dire à zéro, « votre témoignage pourrait, malgré tout, avoir quel- « que poids auprès de certains esprits, et égarer, ou « tout au moins faire hésiter quelques consciences.

« Je prends donc mes précautions.

« Voilà pourquoi, Monsieur j'ai parlé de pièces offi- « cielles et ayant date authentique. Voilà pourquoi « aussi je ne me contente pas seulement du débat sur « un fait déjà lointain de la nature inanimée ; voilà « pourquoi j'entends qu'il porte aussi sur DEUX guéri- « sons, de celles que j'ai citées, parce que, en présence « des personnes elles-mêmes qui ont été l'objet d'un « événement si extraordinaire, en présence de leur fa- « mille, de leurs médecins, de leurs voisins et amis, « il est moins facile de mentir et de *faux-témoigner*.

« Il est bien évident, Monsieur, que ce n'est ni « vous ni moi qui devons juger du résultat de l'en- « quête. Nous sommes parties en cette affaire : nous « y engageons l'un et l'autre, outre un grand intérêt « moral, un intérêt matériel assez sérieux ; et, tout « disposé que je sois, pour mon propre compte, à « rendre les armes à une nette démonstration de mon « erreur, j'ai quelque pressentiment que, en dépit « des preuves les plus concluantes, j'aurais une cer- « taine peine à vous faire avouer votre défaite et à « vous arracher un bon à vue pour avoir à toucher « chez votre notaire les 10 000 fr. de l'enjeu. Il faut « que le perdant soit contraint de s'exécuter et qu'un « tribunal arbitral, agréé par nous deux, décide sans « appel.

« Quant à la composition de ce tribunal d'honneur, « j'ai une telle confiance dans la vérité de ma thèse, et « je veux être tellement en dehors de toute influence « sur mes juges, que je ne demande ni à les nommer « ni à les connaître, ni même à les accepter nominati- « vement. Que des hommes notoirement honorables et « indépendants, d'une loyauté au-dessus de tout soup- « çon, soient nos juges comme, par exemple : — parmi « les historiens habitués à l'analyse impartiale des faits, « MM. Franz de Champagny, de Broglie, de Carné, de « Rémusat, membres de l'Académie française ; — « parmi les médecins, MM. Barthe, Blache, Delpech, « Cloquet, Gueneau de Mussy, membres de l'Académie de médecine ; — parmi les savants proprement dits, MM. Bertrand, Hermite, Jurien de la Gravière, Leverrier, Jaubert, Abbadie, Tulasne, Babinet, Milne-Edwards, Elie de Beaumont, membres de « l'Académie des sciences ; — parmi les érudits accoutumés au plus minutieuses recherches ou les « personnages publics versés en la pratique des hommes, MM. Wallon, Paulin Pâris, Egger, de Saulcy, « membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — MM. Emile Keller, de Parieu, ancien « ministre, Cochin, Léonce de Lavergne, baron Dupin, marquis d'Audiffret, comte Daru, Drouin de « Lhuys, membres de l'Académie des sciences morales « et politiques ; — parmi les magistrats dont la vie « s'est passée à peser la valeur des preuves et à examiner les témoignages : à la Cour de Cassation et au « Conseil d'État, MM. Pascalis, président de chambre « à la Cour de Cassation ; Cornudet, président de section au Conseil d'État ; Conelly, avocat général, Delapalme, Quesnaux, de Serrurier, de Verges, Zangiacomi, de Vaulx, Barbier, conseillers ; à la Cour

« d'appel de Paris, MM. Cazenove, président de cham-
« bre, Ducreux et Merveilleux-Duvignaux, avocats gé-
« néraux, Le Pelletier-d'Aulnay, Hello, Legonidec,
« Espivent de la Ville-Boisnet, Gautier de Charnacé,
« Clappier, Cramail, Sénart, Laplagne-Barris, conseil-
« lers. Tous sans exception, ensemble ou séparément,
« je les accepte pour juge. Dans ce tribunal à nommer
« veut-on un théologien ? Je ne demande pas mieux et,
« tout exprès, j'en veux indiquer un qui est notoire-
« ment très-peu porté à la superstition, très-indé-
« pendant, très-anti ultramontain, suspect même,
« aux yeux d'un grand nombre de catholiques, de
« trop de condescendance à l'esprit moderne, le P.
« Gratry, de l'Institut. Y désire-t-on un protestant ?
« On m'en a proposé un, qui est bien évidemment en
« dehors de nos idées, mais qui, je le sais, est impar-
« tial et honnête : l'auteur de l'ouvrage récent, *la*
« *Guerre en province pendant le siége de Paris*, M. Charles
« de Freycinet, ancien délégué de M. Gambetta au
« ministère de la guerre à Tours et à Bordeaux.
« Je veux bien ne pas le repousser et je consens à
« l'admettre.

« C'est pour terminer les discussions oiseuses et
« commander le silence aux paroles vaines que j'ai
« ouvert mon pari. Je veux que le débat soit tranché
» à jamais par une autorité sans réplique. Je veux
« que proclamée par un tribunal souverain, la vérité
« s'impose d'une façon irrésistible au public loyal,
« au public scientifique des deux continents ?

« Je tiens ici à ajouter une déclaration très-formelle
« et qu'il est facile de vérifier.

« C'est que je n'ai eu de ma vie aucune relation ni
« directe, ni indirecte avec les hommes éminents que
« je prie d'être nos juges, que je ne suis point connu

« d'eux, et qu'ils ignorent même que je les ai choisis « pour constituer un tribunal d'honneur : ils ne l'ap- « prendront que par le présent journal, que je leur « fais adresser. Je ne les ai désignés que parce que « leur honorabilité notoire et l'indépendance de leur « caractère m'ont semblé de nature à satisfaire tout « le monde et à inspirer toute confiance. Je ne veux « que la loyauté du débat.

« Comme on peut le voir par cette longue liste, je « ne demande que la compétence et l'impartialité. « Je veux qu'ils soient très-évidemment capables de « peser et de juger les faits. Je veux que, très-évi- « demment aussi, ils n'aient à l'avance pris aucun « parti sur la question à examiner : je n'accepterais « pas plus MM. Renan ou Littré, qui nient *à priori* « tout miracle, que je ne proposerais MM. Henri Las- « serre ou Louis Veuillot, qui se sont déjà prononcés « sur les faits surnaturels accomplis à Lourdes. Tous « les hommes illustres et honorables que j'ai indi- « qués et dont je ne connais personnellement *pas un* « *seul*, présentent à tous les yeux ces conditions de « savoir et d'équité ; et quiconque les récuserait pro- « noncerait par là même, publiquement, sa propre « condamnation.

« Le notaire, en recevant le dépôt, constatera au- « thentiquement l'acceptation de ces conditions par « vous et par moi, et il s'engagera lui-même à ne « remettre le montant du pari que contre la présen- « tation du jugement à intervenir et sur l'ordre des « juges de l'enquête.

« Les frais de déplacement des juges et les dépenses « de l'enquête seront payés par le perdant.

« Je pense, Monsieur, que, soucieux comme je le « suis moi-même d'arriver à l'éclaircissement défini-

« tif d'une question si grave, vous trouverez bonnes
« les loyales conditions destinées à assurer, soit con-
« tre vous, soit contre moi le triomphe de la vérité.

« Veuillez, en ce cas, me retourner la copie ci-jointe
« de la présente, en y ajoutant les mots : « J'accepte
« les conditions établies dans cette lettre, » avec la
« signature et la date.

« Prévenez en même temps votre notaire, et s'il ne
« vous connaît pas personnellement, envoyez-lui un
« certificat d'identité, car en ces matières, je me défie
« des signatures supposées et des pseudonymes.

« Cela fait, je verserai immédiatement les 10,000 fr.
« et vous donnerai dix jours pour verser pareille
« somme entre les mains dudit notaire.

« Après ces formalités remplies, l'affaire suivra
« son cours.

« Recevez, etc. « E. Artus. »

*
* *

La réponse de M. de Marcadeau se fit attendre longtemps. Je supposai qu'il avait peut-être eu besoin de quelque délai pour réaliser les 10,000 fr., minimum de l'enjeu. Peut-être aussi essayait-il de ramasser des documents et des pièces officielles pour contester avec quelques preuves sérieuses, soit le fait de la Source, soit telle ou telle guérison miraculeuse. Je pris donc patience. Cependant, au bout de quelque temps, je commençai à m'inquiéter, et j'écrivis, d'un côté, à la poste, pour m'informer si mon pli chargé avait été remis ; de l'autre, à un de mes amis qui prenait en ce moment les eaux de Cauterets, et que je chargeai d'aller activer un peu le zèle, en apparence

ralenti, de ce brave libre-penseur qui avait si hardiment relevé le gant que j'avais jeté à la moderne incrédulité, de ce philosophe conséquent et énergique qui était si carrément entré en lice contre le surnaturel.

Comme ces lettres venaient de partir, je reçus enfin la réponse, si impatiemment attendue, de l'héroïque M. de Marcadeau.

L'héroïque M. de Marcadeau m'adressait purement et simplement des injures, et refusait de tenir les conditions du pari. Tout naturellement il essayait de transformer ce pari, qui devait fermer et trancher le débat, en une oiseuse discussion.

Ayant probablement vérifié l'exactitude des assertions de ma lettre au sujet des pièces authentiques qui constatent l'origine de la Source, ce sectateur du libre examen récusait la délibération du conseil municipal de Lourdes, la lettre du maire à M. Filhol, les journaux du temps, toutes les pièces officielles, en un mot. Et il se dérobait prudemment au défi de produire *un seul* document ayant date certaine, pour présenter à la galerie quelques amis dont, paraît-il, il se croyait sûr. « Je puis vous citer, disait-il, *non des écrits*, mais « le témoignage verbal de gens du pays qui diront « que la Source a toujours existé, non telle qu'elle est « aujourd'hui ; *mais elle formait une espèce de mare, et « c'est en desséchant cette mare qu'on a retrouvé la vraie « origine de la Source.* »

Le bon M. de Marcadeau, dans son trouble, oubliait que, dans sa première missive, il prétendait, avec non moins d'assurance, que ladite Source avait toujours eu l'aspect d'une source, ou plutôt de plusieurs, affirmant même hautement *que l'eau s'échappait par plu-*

sieurs fissures du rocher, et *qu'on les avait ensuite recueillies pour n'en faire qu'une seule et même Source.* Actuellement, sans doute pour se mettre d'accord avec le mot d'un journal que je citais dans ma lettre, il ne parlait plus que d'une mare, et il allait balbutiant qu'on aurait découvert la fontaine en desséchant cette mare. L'un était aussi exact que l'autre ; et ce détail importerait peu, si l'on n'aimait à sourire un instant en regardant se débatttre et s'empêtrer dans ses contradictions l'incrédulité aux abois.

Toujours sans doute au nom du libre examen, il récusait à l'avance le témoignage des malades rendus à la santé, des parents, des médecins. Voici en quel style : « Qui me garantit, disait-il, que les personnes « prétendues les héros de faits réellement miracu- « leux, s'ils sont vrais, ne sont pas des ultramontains « enragés comme vous et le journal dont vous faites « votre organe (celui de M. Veuillot ! ! !), et que, par « conséquent, ces personnes ne vous sont pas ven- « dues ? »

Il récusait en bloc, par de semblables raisons, tous les hommes illustres, hauts dignitaires de la magistratures ou membres de l'Institut à qui nous avions fait, ou à qui nous pourrions faire appel, afin que le jugement de cette grave question, entouré de garanties éclatantes, aux yeux du public européen, fût désormais définitif, et qu'il s'imposât, par la valeur même et la compétence des juges, à tout esprit sérieux et loyal.

*
* *

Quelque habitué que je puisse être au spectacle des défaillances, la vue de ce libre-penseur fuyant éperdu, après avoir fait le héros, me jeta dans le dégoût et

dans la tristesse. Et, quoique assez plaisant en lui-même, un détaíl nouveau, que j'appris peu de temps après, ne dissipa point ma tristesse et ne diminua pas mon dégoût. Le lecteur va juger du cas.

Pendant que j'attendais la reponse de M. de Marcadeau, j'avais, comme je viens de le dire tout à l'heure, écrit au directeur de la poste et à un de mes amis.

Mon ami était passé rue de la Raillère, 1, au domicile indiqué par le libre-penseur, qui s'était dressé si fièrement devant moi au nom de la philosophie, et il avait découvert que jamais M. de Marcadeau n'avait habité cette maison et que très-probablement ce personnage n'existait pas.

La poste, d'un autre côté, me déclara qu'elle avait remis ma lettre chargée à un monsieur qui s'était dit M. de Marcadeau et qui avait signé ce nom sur les registres de l'administration, il y avait là un mystére qu'il m'importait de pénétrer ; je répondis à la poste que j'avais de graves raisons de croire qu'elle avait été trompée, et je la sommai de faire une enquête.

L'enquête se fit et amena une découverte assez singuliére.

Il y avait en effet à Cauterets, rue de la Raillère, 1, un libre-penseur, ennemi acharné de la superstition. Il eût aimé à entrer en campagne contre l'ennemi s'il eût été bien certain que l'ennemi prît la fuite à son seul aspect et sans accepter la bataille : autant un triomphe sans péril lui paraissait doux, autant les chances et les péripéties du combat le remplissaient de crainte. Entre ces deux sentiments il était fort per-

plexe. Lorsque mon défi public lui tomba sous les yeux, un premier mouvement le fit bondir de colère, un second mouvement le fit rasseoir avec le plus grand calme. L'occasion est peut-être venue, se dit-il, de concilier enfin ces deux sentiments de mon cœur. Et aussitôt, dans un élan de hardiesse, il m'écrivit la lettre arrogante qu'on a lue plus haut et par laquelle il relevait fièrement le pari, au nom de la libre philosophie; mais en même temps, dans un élan de prudence, il se cacha après ce coup et signa d'un faux nom, du nom de V. de Marcadeau. De la sorte, pensait-il, je ne cours aucun risque. Si M. Artus recule, j'avancerai et je gagnerai le prix du triomphe; si, contrairement à mes espérances, M. Artus avance, non-seulement je reculerai, mais je disparaîtrai au moment décisif, je n'aurai compromis que le nom de Marcadeau, qui n'est point le mien et dont je me moque. Qui sait même si je ne parviendrai pas à faire alors publier par quelque journal de mes amis que ce M. Marcadeau n'a jamais existé, que M. Artus est mis au défi de le produire et que ce n'est là qu'un personnage imaginaire inventé par ledit M. Artus pour faire un semblant de pari sans aucune réalité et qui tournera à la honte de la superstition. Ainsi raisonnait probablement, non sans un machiavélisme profond, le personnage qui représentait à Cauterets la philosophie moderne et la libre-pensée. Tout cela était assez bien conçu : malheureusement la précaution que j'avais prise de charger une lettre et par suite l'enquête de la poste déjouèrent de telles combinaisons et je découvris le nom de ce libre-penseur. Il demeure, en effet, à Cauterets et se nomme M. Cazeaux; je ne veux d'autre satisfaction que celle de le nommer ici. Laissons donc là ce digne ad-

versaire des miracles et reprenons l'exposé des faits.

*
* *

Je fis part aux journaux de la reculade qui avait suivi l'arrogance première de mon adversaire ; mais sans raconter le détail du faux nom que j'ignorais alors et que je n'ai découvert que depuis.

Voici par quelles paroles je terminais ce débat, de quelles façons aussi je posais de nouveau le pari en le précisant de plus en plus :

« Et maintenant, disais-je, je n'ai plus qu'à laisser fuir ce libre-penseur, sans me commettre ni à relever ses insolences, ni à répondre à ses arguties. Qu'il se dérobe donc, l'insulte à la bouche, par les portes ou les fenêtres qu'il lui plaît de choisir. Ma main dédaigne de les lui fermer.

« Je me borne à maintenir mon pari dans les termes où il est établi plus haut.

« Je le maintiens vis-à-vis de ce fuyard. Je le maintiens vis-à-vis de toute la libre-pensée.

« Je veux faire plus. Pour montrer, dès à présent, mon vif désir de voir procéder à une enquête dans les conditions de lumière et de probité que j'ai indiquées, je viens de déposer chez M. Turquet, notaire, rue de Hanovre, 6, à Paris : 1° *Dix mille francs* comme enjeu du pari ; 2° *Cinq mille francs* comme garantie des frais de l'enquête, en tout *Quinze mille francs*[1]. Cette somme restera entre les mains du notaire pendant deux mois.

1. Je porte environ à 5000 francs les frais *de l'enquête* en comptant 1000 ou 1200 francs pour les honoraires de chacun des trois juges choisis, plus leurs frais de déplacements.

« Toute personne qui voudra tenir l'enjeu n'aura qu'à lui signifier qu'elle accepte les conditions de ce loyal pari établies dans ma lettre ci-dessus reproduite, et à déposer pareille somme.

« Si les miracles racontés par M. Henri Lasserre sont faux, dans toutes les villes et bourgades où l'auteur prétend qu'ils se sont accomplis, il se présentera dix parieurs pour un, dix parieurs empressés de gagner à coup sûr. Il se présentera aussi, sans nul doute, des philosophes et des libres-penseurs assez confiants en leur thèse, assez certains de l'impossibilité du Miracle pour être sûrs à l'avance qu'aucun fait ne peut démentir leurs doctrines; et qui, sans hésiter, joueront leur argent comme je jouerais le mien, comme tout le monde le jouerait contre quelqu'un qui viendrait affirmer l'absurde, par exemple le mouvement perpétuel ou la quadrature du cercle.

« Si par hasard, cependant, parmi tant de témoins qui ont eu les faits sous les yeux, parmi tant de philosophes qui affectent de hausser si violemment les épaules, quand on leur parle de ces interventions divines; si parmi tant d'adversaires il ne se rencontre personne, absolument personne, pour relever le gant; si la libre-pensée, en masse, fait la sourde oreille et refuse de mettre sa bourse sur le tapis de l'enquête, il sera démontré, je pense, aux yeux de tout homme de bonne foi, que les événements surnaturels arrivés en notre siècle et racontés par M. Henri Lasserre sont hors de toute contestation : — que vraiment la très-sainte Vierge est apparue à Lourdes; — qu'à sa parole et à son geste divin une source a percé la terre sous les doigts de Bernadette; — et que, depuis ce moment, des guérisons miraculeuses, entièrement certaines, même aux yeux des adversaires qui se re-

fusent à les attaquer, continuent d'attester, à quiconque veut voir, la surhumaine réalité du christianisme et l'éternelle toute-puissance du Dieu fait homme, adoré sur nos autels.... Et il sera démontré, du même coup et par surcroît, que messieurs les libres-penseurs, quand ils sont, en leurs livres, en leurs journaux, en leurs paroles, si affirmatifs contre le miracle, contre le catholicisme, contre Jésus-Christ, affectent une assurance qu'ils n'ont pas, une assurance qu'ils n'ont ni dans leur âme, ni dans leur esprit, ni dans leur conscience, ni dans leur cœur. Il sera démontré que, sur ces mêmes questions religieuses où ils engagent si hardiment leur parole et leur honneur de publicistes et d'écrivains, où ils ne balancent pas à jouer avec tant d'aisance l'âme des peuples et le fondement des sociétés, ils n'osent cependant, malgré leurs prétendues certitudes et quoique pourchassés par un défi public, hasarder un pari ni risquer un écu. Ce seul fait les jugera et donnera la mesure et de leur bonne foi et de leur valeur.

« Telle est la portée de ce pari et de cette enquête. S'ils ne redoutent pour eux ni l'un ni l'autre, j'invite les journaux de la libre-pensée à reproduire cette lettre, et je l'attends, en tous cas, de la loyauté de tous ceux qui ont parlé de cette affaire et cité la lettre de ce hardi confrère en la libre-pensée qu'ils ont loué de son énergie et qui recule si piteusement aujourd'hui. Et je les ajourne tous à quelques semaines ou quelques mois pour publier aussi, ou l'abstention de leurs amis, ou l'impartial décision de notre jury d'honnêtes gens. Et comme je ne spécule point sur ma certitude de la vérité divine, je les prierai de dire aussi, si je gagne, à quelle œuvre de bienfaisance l'aurai, suivant mon engagement, consacré le mon-

tant du pari. Qu'un tel débat ouvre les yeux d'un seul homme; qu'il éclaire une seule conscience; qu'il incline vers Dieu un seul cœur, mon but sera atteint et mon désir rempli.

« Quant à me laisser entraîner à une polémique quelconque en la place du pari, je n'en ai ni la volonté, ni le temps, et je m'y refuse, à l'avance, avec le plus parfait dédain. Si quelqu'un, au lieu d'accepter le pari que je propose loyalement, veut ergoter à ce sujet et disputer sur la question, je le laisserai s'agiter dans le vide, sans lui faire l'honneur de prendre la plume et de lui répliquer. Je me bornerai à répondre à ce discuteur ce que je réponds au héros de Cauterets à qui j'envoie ce journal : « Mon argent, je viens de le déposer. Mes conditions, je viens de les dire: elles sont à prendre ou à laisser. Au lieu de disputer sans péril et de chercher des défaites, osez tenir le pari. Déposez la même somme et choisissez parmi les hommes si compétents et si honorables dont vous avez la liste, ceux qui seront nos juges. Hors de là, je considère votre prose comme entièrement vaine, et je n'y vois qu'un ridicule verbiage, sans portée et sans bonne foi, destiné à dissimuler derrière une forfanterie de parade votre terreur de perdre et votre méprisable poltronnerie.

« J'ai dit.

« Et j'attends. « E. Artus. »

CONCLUSION

J'ai attendu une année. Selon toute probabilité j'attendrai toujours.

Un an environ s'est en effet écoulé depuis la miraculeuse guérison de Juliette Fournier, et depuis le défi public que j'ai porté à la libre-pensée.

La guérison de ma nièce s'est maintenue complète, radicale, absolue, sans rechute ; sa santé est redevenue parfaite, bien plus, dans le même ordre de choses, Dieu m'a fait depuis cette époque une autre très-grande grâce, mais comme elle n'entrerait point dans l'unité de ce récit, je ne crois point opportun de la raconter en ce moment. Le jour viendra peut-être où je l'écrirai aussi.

Quant à mon pari, bien que j'aie répandu à profusion parmi les libres-penseurs les lettres contenant mon défi, il ne s'en est pas trouvé un seul pour oser le tenir.

L'occasion pourtant était tentante pour les hommes de ce parti qui se prétendent de bonne foi. Il ne s'agissait pas en effet de descendre dans les mystères de la volonté ou de la puissance de Dieu ; il s'agissait de

vérifier purement si le fait matériel raconté dans le livre Notre-Dame de Lourdes et des plus faciles à contrôler était vrai ou faux. Rien n'est plus aisé que de savoir par le témoignage de la famille, des médecins, des voisins, par la notoriété publique, par mille preuves 1° si telle personne était malade, depuis bien des mois et des années, 2° si, à telle époque et à tel jour, elle était notoirement considérée comme incurable, 3° si cependant, ce jour-là elle a été brusquement et entièrement guérie en invoquant la Vierge Marie, et en faisant usage de l'eau de Lourdes, 4° si, depuis cette époque, la guérison s'est maintenue.

Quant à la cause du fait, les esprits droits et les esprits faux, les hommes de bonne foi et les gens de parti pris peuvent donner les explications les plus opposées, dire « c'est Dieu » ou dire « c'est le hasard, c'est une coïncidence, cela ne prouve rien. » Là n'est pas, là ne peut pas être la question, la question tout entière est dans la réalité même de ces faits extraordinaires. Déterminer la conséquence qu'ils apportent avec eux et remonter à leur cause première est une affaire de conscience et une affaire de sens commun, et quand vraiment de tels faits sont constatés, l'intelligence des peuples ne s'y trompe jamais ; de là le soin des sophistes, des impies et des menteurs à étouffer ces événements et les mettre soigneusement sous le boisseau. De là leur terreur d'une enquête, de là leur certitude de perdre leur argent, de là leur abstention, de là mon défi.

Quelle conclusion tirer de cette attitude unanime des libres-penseurs de notre temps, mis de la sorte en demeure d'affronter une enquête et poussés jusqu'au pied du mur ?

Cette conclusion, comme on peut le voir, je l'ai

écrite à l'avance, il y a une année, en posant mon pari ; je l'ai écrite comme une chose hypothétique et future, je la répète aujourd'hui comme une chose présente et désormais avérée. C'est donc en la répétant que je termine cet humble travail.

« Puisque parmi tant de témoins qui ont eu les « faits sous les yeux, puisque parmi tant de philoso- « phes qui affectent de hausser si violemment les épau- « les quand on leur parle de ces interventions divines ; « puisque parmi tant d'adversaires il ne se rencontre « personne, absolument personne, pour relever le gant ; « puisque la libre-pensée, en masse, a fait la sourde « oreille et refusé de mettre sa bourse sur le tapis de « l'enquête, il est désormais démontré, aux yeux de tout « homme de bonne foi que les événements surnaturels « arrivés en notre siècle et racontés par M. Henri Las- « serre sont hors de toute contestation : — que vraiment « la très-sainte Vierge est apparue à Lourdes ; — qu'à « sa parole et à son geste divin une Source a percé la « terre sous les doigts de Bernadette ; — et que, de- « puis ce moment, des guérisons miraculeuses, entiè- « rement certaines, même aux yeux des adversaires « qui se refusent à les attaquer, continuent d'attester, « à quiconque veut voir, la surhumaine réalité du « christianisme et l'éternelle toute-puissance du Dieu « fait homme, adoré sur nos autels.... Et il est dé- « montré, du même coup et par surcroît, que mes- « sieurs les libres-penseurs, quand ils sont, en leurs « livres, en leurs journaux, en leurs paroles, si affir- « matifs contre le Miracle, contre le Catholicisme, « contre Jésus-Christ, affectent une assurance qu'ils « n'ont pas, une assurance qu'ils n'ont ni dans leur « âme, ni dans leur esprit, ni dans leur conscience, ni « dans leur cœur. Il est démontré que, sur ces mê-

« mes questions religieuses où ils engagent si hardi-
« ment leur parole et leur honneur de publicistes et
« d'écrivains, où ils ne balancent pas à jouer avec
« tant d'aisance l'âme des peuples et le fondement des
« sociétés, ils n'osent cependant, malgré leurs pré-
« tendues certitudes et quoique pourchassés par un
« défi public, hasarder un pari ni risquer un écu. Ce
« seul fait les juge définitivement et donne la mesure
« et de leur bonne foi et de leur valeur. »

La cause est entendue, le jugement est rendu.

Et afin que nul n'en ignore, comme on dit au Palais, afin que nul n'en ignore et puisse faire appel si cela lui convient, j'adresse le présent écrit à tous les membres de l'Institut, à tous les journaux libres-penseurs, à toutes les revues, à toutes les personnalités notoires de la moderne incrédulité.

FIN.

12548. — PARIS, TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

ÉDITIONS DIVERSES

DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

ÉDITIONS COMPLÈTES

NOTRE-DAME DE LOURDES, par M. Henri LASSERRE, précédé du Bref de Sa Sainteté le Pape PIE IX, adressé à l'Auteur.
— Un beau volume in-8° de 480 pages. 6 fr.
Le même ouvrage, 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50
Avec un joli cartonnage en toile, à l'anglaise. 4 fr.
Le même ouvrage, grand in-8 de 480 pages, édition illustrée, ornée de 12 gravures. 8 fr.
Avec reliure de luxe et doré sur tranches. 10 fr.

NOTRE-DAME DE LOURDES, édition spéciale, revue et corrigée soigneusement, pour prix et cadeaux destinés à la jeunesse. 1 vol. in-8, avec 4 gravures. 3 fr. 75
Avec joli cartonnage en toile, à l'anglaise. 4 fr. 50
Avec reliure de luxe et doré sur tranches. 5 fr.

ABRÉGÉS ET EXTRAITS DE *NOTRE-DAME DE LOURDES*

Mois de Marie de NOTRE-DAME DE LOURDES. — Abrégé de *Notre-Dame de Lourdes*, divisé en 31 Lectures, avec une prière spéciale à la fin de chaque Lecture, par Henri LASSERRE ; — ouvrage contenant le Bref du Pape adressé à l'auteur ; et suivi d'un deuxième Bref accordant l'Indulgence Plénière aux visiteurs de Notre-Dame de Lourdes, avec des prières composées aux intentions de Sa Sainteté. — 1 vol. in-18 jésus de 360 pages. Prix. 2 fr.
Avec joli cartonnage à l'anglaise. 2 fr. 50

Les Apparitions de la très-sainte Vierge Marie A LA GROTTE DE LOURDES et le **Jaillissement de la Source miraculeuse** (premier extrait de *Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri LASSERRE). 1 petit vol. in-32 de 200 pages. 75 c.
Avec cartonnage classique. 85 c.

Les Guérisons miraculeuses de NOTRE-DAME DE LOURDES (deuxième extrait du grand ouvrage de M. LASSERRE). 1 vol. in-32 comme le précédent. 75 c.
Avec cartonnage classique. 85 c.

Les Apparitions et **les Guérisons miraculeuses de NOTRE-DAME DE LOURDES** (petit abrégé formé de la réunion des deux extraits précédents), édition spéciale pour distribution de prix, catéchismes, etc. 1 volume in-12. 1 fr. 50
Avec cartonnage classique. 1 fr. 60

Album de *Notre-Dame de Lourdes*, 12 belles gravures et portraits, relatifs à cette surnaturelle histoire. Cartonnage percaline. 2 fr. 50

AUTRES OUVRAGES DE M. HENRI LASSERRE

L'Esprit et la Chair, Philosophie des Macérations. 1 vol. in-18 anglais. Nouvelle édition, 1869. 1 fr.

Le Treizième Apôtre suivi du **Retour de l'île d'Elbe**, raconté d'après la méthode de M. Renan. 7e édition. 1 vol. in-18. 1 fr.

Les Serpents. Étude d'Histoire naturelle et de Politique. Édition de luxe. 1 vol. in-8°. 10 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-12. 2 fr.

L'Évangile selon Renan. 29e édition. 1 vol. in-32. 60 c.

L'Auteur du Maudit. 1 vol. in-32. 50 c.

L'Aveugle et sa compagne, histoire vraie. In-32 (*Épuisé*).

La Pologne et sa Catholicité. 2e édition (*Épuisé*).

La Prusse et les Traités de Vienne. In-8. (*Épuisé*).

Tous ces ouvrages, sauf ceux qui sont marqués épuisés, sont envoyés franco par la poste à qui adresse une demande affranchie, avec le prix en mandat ou en timbres-poste, à M. Victor Palmé, éditeur, rue de Grenelle, 25, à Paris.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.